



HAL
open science

Macro-et microstructure de l'ALN : le traitement des données

Patrice Brasseur

► **To cite this version:**

Patrice Brasseur. Macro-et microstructure de l'ALN : le traitement des données. La dialectologie d'hier et d'aujourd'hui (1906-2006), Lyon, Université de Lyon 3, CEL, 2009. hal-02529215

HAL Id: hal-02529215

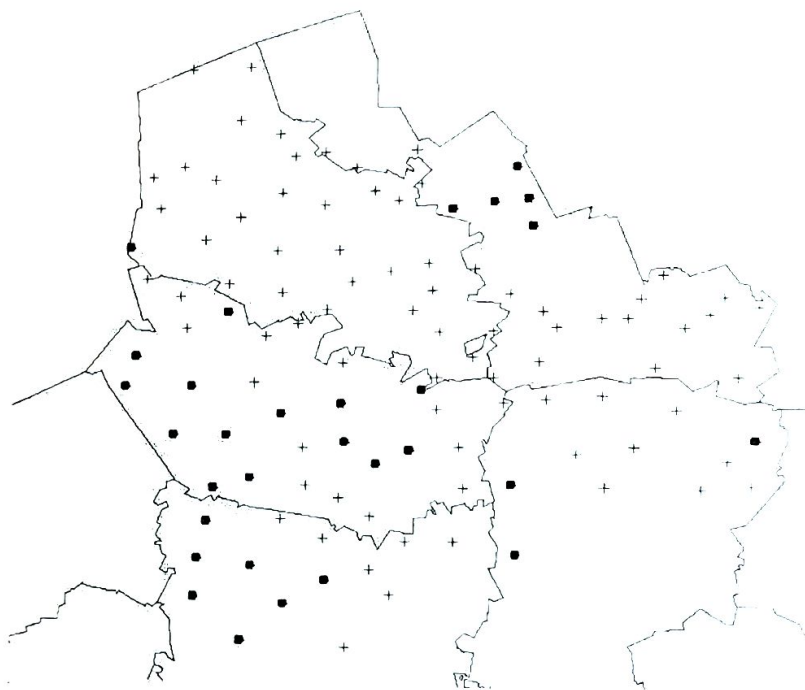
<https://hal.science/hal-02529215>

Submitted on 2 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Carte 567 « (le) dernier-né »
Type culo



- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

Figure 7

Macro- et microstructure de l'ALN : le traitement des données

Introduction

Les atlas linguistiques de la France par régions présentent une partie de leurs données, sinon toutes (comme l'*ALPic*) de manière cartographique. L'*ALN* n'échappe pas à cette règle. La méthodologie (enregistrement ou prise de notes, enquêteurs unique/multiples), voire le questionnement et le rapport enquêteur/enquêtés, conditionne bien sûr le recueil des données. Le soin particulier qui a été apporté à cette étape de la recherche n'est donc pas sans incidences sur la restitution de l'enquête, sa mise à disposition. Par ailleurs, la lecture de ces données par un chercheur non averti ou trop pressé peut se révéler problématique, comme je l'ai souvent constaté avec mes étudiants. Outre l'alphabet phonétique, issu du système inventé par l'abbé Rousselot et repris par Gilliéron, puis adapté selon les besoins régionaux plus ou moins spécifiques et sur lequel il n'est pas utile de revenir, puisqu'il figure explicitement dans chaque volume, la cartographie elle-même doit être commentée.

À d'éventuelles difficultés de lecture des atlas, s'ajoutent des choix d'édition opérés par les auteurs. Comment sont présentées les données ? Lesquelles sont cartographiées ? Lesquelles ne figurent que dans des listes marginales ? Quels sont les regroupements thématiques opérés ? Les différents volumes de l'atlas se présentent-ils de manière semblable ? Que peut-on s'attendre à trouver dans l'*ALN* ? Autant de questions auxquelles nous tenterons d'apporter une réponse.

Nous envisageons donc cette présentation comme une sorte de mode d'emploi d'un produit fini, tant il est évident que les atlas ne restituent pas des données brutes, mais comportent déjà des orientations de lectures proposées au lecteur, en mettant en avant tel ou tel élément, sans que ces choix soient nécessairement explicités ou fassent l'objet d'une discussion.

1. Les données

1.1 Les enquêtes

L'ALN compte trois points d'enquête de référence situés sur le territoire du Royaume-Uni, dans les îles Anglo-Normandes de Sercq, Jersey et Guernesey et 111 points répartis dans les cinq départements français des régions Basse- et Haute-Normandie (Manche, Calvados, Orne à l'exception du Perche, Eure et Seine-Maritime). À Guernesey et Jersey, les données sont localisées avec précision dans les « paroisses¹ ». De manière variable quantitativement, des données ont été recueillies dans neuf des dix paroisses de Guernesey² et dans neuf des douze paroisses de Jersey³.

La densité du réseau d'enquêtes est sensiblement identique sur l'ensemble du territoire de la Normandie continentale (d'un point d'enquête pour 213 km² dans le Calvados à un point pour 296 km² dans l'Orne). Mais le rapport entre la population et les points d'enquête montre trois cas de figure : dans l'Orne et la Manche chaque point « représente » en moyenne 16 000 à 18 000 personnes, dans le Calvados et l'Eure environ 23 500 personnes, mais en Seine-Maritime (où l'impact de l'agglomération rouennaise est important) plus de 55 000 personnes, soit trois fois plus que dans l'Orne et la Manche.

	Superficie (km ²)	Population (1990)	Pop./ km ²	Pts ALF	Pts ALN	Population/ Pts ALN	Superficie/ Pts ALN
Manche	5 975	479 636	80	9	27	17 764	221
Calvados	5 548	618 478	111	8	26	23 788	213
Orne (moins Perche)	4 139	223 204	54	4	14	15 943	296
Eure	6 040	513 818	85	5	22	23 355	275
Seine- Maritime	6 254	1 223 429	195	6	22	55 610	284

Source : <http://www.quid.fr/> (population en 1990). Consultation du 19 août 2009

1. On pourrait comparer ces unités, de superficie variable, aux communes françaises.
2. Nous n'avions aucun informateur dans la paroisse urbaine de St-Pierre-Port. St-Martin, où quelques relevés ont été effectués, a été oublié sur la carte n° 7 'noms officiels des localités enquêtées'.
3. Nous n'avions pas d'informateurs dans la paroisse urbaine de St-Héliier, ni dans celles de St-Sauveur et St-Clément. Mais les secteurs de la Moie (au sud de la paroisse de St-Brelade) et des Landes (à l'extrême ouest de St-Ouen) sont mentionnés spécifiquement.

Les points d'enquête ont été choisis avec l'aide du *Recensement général de l'agriculture* de 1970, de façon à éviter les situations atypiques : les points d'enquête peuvent donc être considérés, de ce point de vue, comme représentatifs de la région agricole dans laquelle ils se situent.

Sept enquêtes partielles ont aussi été effectuées. 8NE : Pierreville ; 30N : Truttemer-le-Grand ; 35N : Grandcamp ; 80N : Harcourt ; 81E : Cricquebeuf-sur-Seine ; 108E : St-Vaast ; 113O : Yport. Leur numérotation a été fixée en référence au point d'enquête le plus proche : 30N est situé au nord du point 30, etc. Il s'agit d'enquêtes d'ampleur variable qui n'ont pas pu être achevées, pour des raisons diverses : les points 35N et 113O sont des ports de pêche, où les activités agricoles, qui constituent la plus grande partie du questionnaire, ne sont pas représentées ; dans les autres points, l'enquête reposait sur une seule personne (un couple au point 108E) ; elle a dû être arrêtée en raison du désintérêt des informateurs ou de leur indisponibilité (80N, 81E, 108E), voire même de l'hostilité manifestée par la famille (30N). Ajoutons que quelques notes ont été prises à l'occasion de sondages effectués dans des villages où une enquête était envisagée. C'est le cas au Marais-Vernier ou à Gaudreville-la-Rivière, qui sont cités nommément dans l'atlas. Enfin, quelques mots attribués à des parlers voisins sont parfois livrés comme tels (ex. : carte 795 pour Neville). Les données qui ont été recueillies dans les enquêtes partielles ne sont pas reportées sur les cartes, mais figurent toujours en tête des marges.

1.1.1 La numérotation des points

Comme dans tous les atlas, la numérotation des points d'enquête est arbitraire. Globalement, ici, elle va d'ouest en est. La carte 3, qui présente la numérotation, figure dans le premier volume.

1.1.2 La date des enquêtes

(Voir ALN, carte 4). Les enquêtes ont été menées, de manière générale, pour des raisons de commodité personnelle (en commençant par le Calvados où je demeurais à l'époque et la partie de la Seine-Maritime proche du Nord, où résidaient mes parents). Mais, devant l'ampleur de la tâche qui devait durer plus de six ans, il me paraissait essentiel de préserver le maintien de mon intérêt pour cette recherche de terrain. Enquêteur unique sur le terrain normand, formé sur le tas, comme la plupart de mes collègues sans doute, isolé au sein d'une vaste structure n'apportant cependant guère de véritable soutien scientifique, je craignais de voir la lassitude, voire le découragement, s'installer. J'ai donc choisi de commencer les enquêtes par les régions où le dialecte était moribond, où les

traits spécifiques étaient les moins évidents, qui nécessitaient parfois beaucoup d'énergie pour peu de résultats. J'ai terminé ce long parcours là où je savais pouvoir engranger les données les plus riches. Je pense, avec le recul, que cette décision a permis, l'expérience aidant, d'achever le travail dans l'enthousiasme, avec les conservatoires dialectaux qu'étaient, il y a 30 ans, les îles Anglo-Normandes. Le chemin inverse m'aurait sans doute paru beaucoup plus pénible.

1.2 Les informateurs

J'ai renoncé à donner la liste nominative des 697 informateurs de l'ALN (voir aussi Brasseur 2005a). Ces informations n'ont évidemment aucun caractère confidentiel et les informateurs n'ont jamais exprimé le désir que leur nom n'apparaisse pas dans l'atlas. Je n'ai cependant pas recueilli leur assentiment explicite et, dans cette époque où la moindre recherche est soumise à des règles d'éthique paralysantes et disproportionnées, j'ai jugé prudent de m'en tenir au strict anonymat de l'ensemble des informateurs. Je suis pourtant persuadé que la plupart d'entre eux auraient été fiers de se voir cités. Le nom est le seul élément manquant de cette liste qui fournit d'autres renseignements utiles sur les informateurs, au début du tome 3.

Lorsqu'ils sont multiples dans un point d'enquête, ce qui est, de loin, le cas le plus fréquent, les informateurs ne sont pas identifiés selon leur réponse. Cette identification n'a d'ailleurs pas été faite au moment de l'enquête. Ceci correspond à une option théorique, qui prévaut pour la plupart des atlas : chaque individu témoigne pour l'ensemble de la communauté à laquelle il appartient.

1.3 Le questionnaire, son évolution

Le questionnaire est divisé en six séries de questions regroupées de manière thématique : 1. l'espace et le temps ; 2. l'homme ; 3. la maison et les activités domestiques ; 4. les animaux ; 5. l'agriculture et les plantes ; 6. la morphologie et les mots-outils. Il comprend un total d'environ 2 200 questions. Sa structuration est minimale (les items font rarement l'objet d'une question rédigée), puisqu'il était destiné à un enquêteur unique. Il a été élaboré essentiellement à partir du dépouillement de deux glossaires par département et testé dans la partie centrale de la Normandie. Chaque item est suivi des mots relevés dans ces glossaires, qui servent d'indications à l'enquêteur. Ces « exemples » ont été augmentés à mesure de l'avancement des enquêtes. Les questions n'ont pas nécessairement été posées dans l'ordre du questionnaire.

Tout questionnaire est un outil imparfait et celui de l'ALN présente un aspect évolutif : à mesure de l'avancement de l'enquête, j'intégrais de nouvelles questions posées dès lors systématiquement aux informateurs, soit par des ajouts purs et simples, soit par dédoublement de questions trop englobantes. Des compléments se sont souvent révélés utiles dans des champs sémantiques « techniques », comme l'élevage, souvent peu développé dans les glossaires de référence établis par des notables du XIX^e siècle peu versés dans ces questions. Certaines distinctions avaient été prévues dès l'élaboration et les premiers tests du questionnaire (ex. : génisse stérile de naissance / vache devenue stérile). Mais d'autres ne se sont imposées qu'avec une pratique plus longue de l'enquête : la dénomination du colostrum, rare dans les glossaires dialectaux (question IV 68bis, carte 821), l'émerillon de la chaîne (question IV 79bis, carte 852). « Nettoyer l'étable » est à distinguer de « faire la litière », etc. D'autres questions sont vite apparues comme sources d'ambiguïtés : par exemple, les informateurs ne s'intéressaient à la matrice de la vache qu'en cas d'accident au vêlage. Il arrive, en effet, que cet organe sorte du corps de l'animal à l'expulsion du veau. On dit alors que la vache « a poussé/repoussé/rejeté la ... » (question IV 54, carte 811). Mais, de manière beaucoup plus banale, spécialement lorsque l'animal est couché, une protubérance peut être visible, que les vétérinaires nomment « prolapsus du vagin » (question IV 54ter, carte 810). Les deux mots apparaissent dans le même type de locution, quoique, dans le second cas, toujours au présent : « (la vache) montre/pousse/repousse son/sa ... ». L'utilisation du passé composé est due au fait que le rejet de la matrice se déroule rapidement et que l'on ne peut que le constater après coup, tandis que le prolapsus du vagin est un phénomène qui se produit occasionnellement, mais de manière durable. Un enquêteur peu averti ou peu attentif pourrait d'ailleurs être victime d'autres méprises, puisque la vache « jette » aussi les eaux (question IV 54bis, carte 819) et l'arrière-faix (question IV 55, carte 820).

La date d'ajout des questions était systématiquement notée et lors d'éventuelles visites suivantes, je m'efforçais de mettre à jour les feuillets d'enquête : il est donc possible de connaître à quel état du questionnaire correspond chacune des enquêtes, certains relevés n'ayant pas pu être mis à jour *in fine* pour diverses raisons dues, notamment, au décès ou à l'indisponibilité des informateurs. Enfin, il faut noter que ces observations ne concernent pas les enquêtes partielles (voir plus loin).

1.4 Le classement des données

Je laisserai de côté la méthodologie de l'enquête de l'ALN (choix des informateurs, types de questionnement, transcription *in situ*, enregistrements), qui nécessiterait des développements particuliers dépassant le cadre de cette présentation. Le classement des données en vue de la publication y est cependant lié. En effet, la transcription directe qui a été la plupart du temps utilisée (ou, devrais-je dire, qui m'a été imposée comme modèle par d'illustres prédécesseurs peu versés dans l'utilisation du magnétophone) constitue *de facto* un classement : l'ordre des réponses sur les cahiers d'enquêtes correspond strictement à l'ordre des questions tel qu'il est établi dans le questionnaire. Les réponses complémentaires, ajouts, commentaires des informateurs, etc. étaient notés sur place en marge de la réponse s'ils étaient en lien direct et évident avec elle. Dans le cas contraire, ils étaient, en principe, relevés « au vol » et reportés dans les heures suivantes sur des feuillets séparés, en faisant du même coup l'objet d'un premier classement (lexique, morphologie lexicale ou verbale, notes ethnographiques). Le traitement de ces feuillets a été systématique au moment de la rédaction de l'atlas (dépouillement par champs notionnels), grandement facilité par l'informatique à partir du volume 3. Il n'en restait pas moins un travail de longue haleine, sujet à d'incessants remaniements.

2. La macrostructure de l'ALN

2.1 La fabrication des cartes et marges

Trois volumes de cartes ont été publiés à ce jour. Les cartes des deux premiers volumes ont été réalisées de manière artisanale au moyen de lettres à décalquer, appartenant aujourd'hui à un autre âge. Chaque signe, figurant sur des planches fabriquées à cet effet, était reporté individuellement ; le tout était maintenu tant bien que mal sur le support par un film de fixateur. Cette technique présentait plusieurs inconvénients, dont le plus important était la dégradation des signes due à leur fragilité et à une mauvaise fixation sur le support. Certains signes pouvaient aussi se déplacer pour réapparaître ici ou là, obligeant à des vérifications jusqu'à l'étape du cliché off-set. Les données figurant en marge étaient composées avec les moyens classiques d'une machine à écrire pourvue d'une mémoire permettant un traitement du texte sommaire et surtout des corrections aisées. Les deux éléments étaient ensuite assemblés. Une seule taille de police était disponible : l'imposant format des deux premiers tomes est à

mettre au compte de cet inconvénient. Par souci de gagner un peu de place, à l'imitation de l'ALIFO, certaines cartes contenant moins d'informations que les autres ont été groupées par quatre dans les deux premiers volumes (voir, par exemple, les cartes 23 à 30). J'ai choisi plus tard de présenter ces données en listes (voir 2.5, p.185).

Le 3^e volume a été réalisé avec des moyens informatiques que l'on pourrait qualifier maintenant de balbutiants, nécessitant une saisie complexe, particulièrement lourde, effectuée avec une compétence, une assiduité et une patience infinies par Jacques Turrel, à Aix-en-Provence. Mais la « sortie » des cartes, opérée à Brest, a ensuite été une longue et pénible épreuve (partagée par deux autres collègues atlantographes), le procédé mis en place semblant particulièrement rigide : les coordonnées de chaque point étaient fixées d'avance, selon un procédé déjà archaïque à l'époque, et le logiciel de composition ne paraissait pas permettre un placement facile des réponses multiples. La modulation de la taille des caractères n'a pu être obtenue que pour quelques cartes (ex. : 790 '(un) marchand de bestiaux mesquin') et souvent de manière globale (ex. : 836 'diarrhée'), ce qui rend certaines données difficilement lisibles tant la taille de la police est inutilement réduite. Le résultat n'est certainement pas en rapport avec l'énergie consacrée.

Le 4^e volume, en cours de fabrication, évitera tous ces inconvénients. En effet, le logiciel de dessin utilisé ne nécessite ni compétence en informatique ni habileté particulières et permet de placer les données de manière précise, tout en modulant finement au besoin, la taille des caractères. L'investissement est léger, le résultat est incontestablement incomparable. Cette technique a, de plus, l'avantage de permettre une cartographie directe : la vérification des données cartographiées se fait en une seule étape. Enfin, une édition en CD-Rom pourrait être envisagée, chacun pouvant tirer les cartes sur une simple imprimante A3.

2.2 Les addenda et corrigenda des trois premiers volumes

Malgré tout le soin qui a été mis au classement des données, la publication successive des différents volumes présente un inconvénient, qui aurait pu être évité si les quatre volumes avaient été publiés de concert ou si un plan d'ensemble avait pu être établi. À mesure de l'avancement du travail, les dépouillements révélaient, en notes marginales, des milliers de formes isolées, produites hors questionnaire, et qui auraient trouvé une place plus « naturelle » dans l'un des volumes précédents. Mais une telle programmation n'était guère concevable *a priori*, c'est-à-dire avant le dépouillement de l'ensemble des données.

Dans une telle masse de données, on peut aussi concevoir que des oublis et quelques erreurs sont inévitables. De nombreux *addenda* devraient être publiés dans le volume 4. Dans la mesure du possible, j'indiquerai la place qu'ils auraient dû occuper dans l'atlas. Enfin ceux pour lesquels un classement serait arbitraire, seront donnés sous forme de liste. Ajoutons que quelques problèmes mineurs de fabrication des deux premiers volumes sont à l'origine de quelques corrections nécessaires, qui seront publiées, elles aussi, dans le tome 4. En principe, la totalité des données utilisables recueillies au cours des enquêtes réalisées de 1970 à 1976 auront trouvé place dans l'un des quatre volumes de l'ALN.

2.3 Cartes onomasiologiques et sémasiologiques

La plupart des cartes de l'ALN sont onomasiologiques : elles donnent l'équivalent local, dans chaque point d'enquête, du titre de la carte. Quelques-unes sont sémasiologiques : elles donnent l'acception locale du mot qui figure comme titre de la carte. C'est le cas de *appartement* (carte 967) ou de la dénomination de la pièce commune de la maison (carte 962). Des données ethnographiques peuvent aussi être cartographiées : ce sont, par exemple, les différentes capacités des tonneaux à cidre (cf. ALN 299 à 302, respectivement *tonne*, *tonneau*, *pipe*, *barrique*). Cartes ou listes onomasio- et sémasiologiques peuvent se combiner pour des mots comme *campagne* (ALN 18), *champ* (ALN 20), *pièce* (ALN 21), *chaussée* (ALN 488*), *garenne* (613*) par exemple : des variantes phonétiques de ces types lexicaux peuvent se superposer aux différentes aires sémantiques.

2.4 Cartes ou listes ?

Le choix de traiter les données sous forme de cartes ou de listes obéit à plusieurs impératifs, qui sont probablement différents pour chacun des atlas. En règle générale, ont été traitées en listes les données partielles ou celles pour qui la cartographie ne paraissait pas apporter d'éclairage pertinent, aussi bien du point de vue phonétique que lexical. Une bonne gestion de la place disponible et le respect d'un rapport équilibré cartes/listes a aussi été pris en compte.

L'ALN comprend implicitement plusieurs types de cartes onomasiologiques, qui se combinent fréquemment : quelques-unes sont, du point de vue lexical, homogènes et apportent essentiellement des données phonétiques mettant en lumière telle ou telle isoglosse. C'est typiquement le cas de *chaux* (ALN 73), *chanvre* (ALN 103), *faux* (ALN 110) ; d'autres fournissent surtout des éléments lexicaux, qu'ils soient épars ou qu'ils forment des aires plus ou moins vastes.

2.5 La numérotation des cartes et les regroupements de notions voisines

Le tome 1 de l'ALN concerne l'agriculture et les plantes, le tome 2 les animaux, le tome 3 l'espace et le temps et la maison. Quant au tome 4, il donnera les réponses à des questions des 2^e, 4^e et 6^e séries. L'ordre de publication des cartes ne reprend donc pas l'ordre thématique du questionnaire, mais, cet ordre est globalement respecté à l'intérieur de chaque thème traité, quoique des regroupements différents aient pu être effectués par choix ou pour maintenir une cohérence à l'intérieur de chaque chapitre. Ces rapprochements sont toujours d'ordre sémantique.

Par ailleurs, des listes distinctes ont parfois été constituées de réponses à une même question, lorsque des mots de catégories différentes ont été obtenus. Ex. : 912* '(un mouton) qui porte beaucoup de laine' / '(il a une bonne) toison' ou 1034 'se mettre en grumeaux' / '(elle est) en grumeaux'. Pour ce qui est des lexèmes isolés (voir 2.2, p. 183-184), qui sont parfois nombreux, nous les avons regroupés du mieux possible, tout en devant prendre en compte la place disponible dans chaque marge. L'information du 4^e volume de l'atlas a permis, je crois, d'éviter la dispersion des lexèmes en question. Leur recherche en est aussi facilitée et ils deviennent facilement disponibles. La publication des fichiers informatiques pourrait permettre cette facilité à tous les utilisateurs.

3. La microstructure

3.1 Les cartes

3.1.1 L'indication du titre

Chaque carte (et chaque liste marginale) possède un titre, dans la plupart des cas en français de référence. Quelques titres correspondent cependant à des notions sans dénominations dans la variété standard, comme le « râtelier » de la faux (c. 111) ou les « battements », qui désignent l'ensemble des instruments servant à battre une faux (c. 124). Il s'agit d'ailleurs parfois de mots dialectaux, comme le *rifle* (117*), le *galichon* (c. 1032), la *teurgoule* (1032*) ou la *godène* (1059*). En règle générale, le titre représente la notion qui est traitée. Il est toujours de la même catégorie que les mots dialectaux.

Mais la notion traitée est parfois laissée en blanc quand le mot dialectal est introduit par un énoncé mis ou non entre parenthèses. Ex. : « (du blé riche en grain ; il est) ... » (92*) ; « (la poule pond ailleurs que dans les nids), elle ... » (c. 725) ; « la fermentation est terminée ; le cidre est ... »

(c. 278). Il en est de même lorsqu'il s'agit du second terme d'une comparaison comme dans « crotté comme ... » (529*) ou « le temps est bas comme ... » (558*).

3.1.2 Les références

La référence au questionnaire est indiquée sous le titre de la carte et des listes qui résultent de questions posées aux informateurs. On trouve à la suite les références à l'*ALF* (et à son supplément : *ALFs*) ainsi qu'aux atlas voisins suivants : *ALBRAM*, *ALIFO*, *ALPic*, parus à la date de la publication du volume correspondant de l'*ALN*. Les intitulés donnés par les autres auteurs peuvent cependant être différents. Cet inconvénient a déjà été signalé, mais il ne pouvait guère être évité, dans la mesure où les réalités varient sensiblement d'une région à l'autre. Ceci se retrouve d'ailleurs à l'intérieur même du domaine d'enquêtes de l'atlas. En effet, certains instruments peuvent recevoir des dénominations différentes selon leur usage (le hachoir à légumes n'ayant pas nécessairement le même nom que le hachoir à viande, voir carte 1017), selon le matériau dont ils sont faits (voir carte 935 'saloir').

3.2 La cartographie des données

3.2.1 Les réponses absentes

Les réponses peuvent manquer pour plusieurs raisons :

– La question n'a pas été posée : sigle //⁴ porté sur le point lui-même. Deux raisons à cela : elle a tout simplement été oubliée ou bien elle ne figurait pas dans le questionnaire à l'époque de l'enquête (voir 1.3, p. 180-181).

– Il s'agit de données dites « négatives » :

° La question n'a pas reçu de réponse : sigle X. Les différents informateurs ignoraient l'équivalent dialectal demandé, soit qu'ils l'aient oublié, soit que l'objet ou la notion ne soient pas nommés.

° La question est inadéquate dans le point d'enquête : sigle +. L'objet ou la notion ne sont pas connus ou employés localement, sont considérés comme « étrangers », extérieurs à la communauté ou sont hors d'usage. Notons qu'à l'inverse, il est parfois malaisé de savoir aujourd'hui si telle notion appartient à la réalité locale ou s'il s'agit d'un apport récent, voire un savoir largement « régional ». C'est ainsi que la *teurgoule*, plat de riz sucré à la cannelle longuement cuit au four, a acquis une telle réputation qu'elle a maintenant largement débordé de son foyer d'origine et qu'elle était connue dans les années 1970 jusque dans le pays d'Ouche.

4. Dans le volume 3, ce sigle apparaît sous la forme #.

– Enfin, la réponse donnée peut être douteuse. L'informateur lui-même peut ne pas être certain de la réponse qu'il fournit et les vérifications ultérieures ne donnent pas de résultats (mots rares, connus d'un seul informateur), ou bien c'est l'enquêteur lui-même qui, à tort ou à raison, souvent intuitivement, doute de la qualité de la réponse. Ce cas est, somme toute, peu fréquent. Ailleurs, il tient souvent à l'obligation de résultats que peut ressentir un informateur rétribué pour son travail. Mais tous les témoins de l'*ALN* étaient bénévoles. (Nous n'osons pas imaginer que des réponses douteuses pourraient aussi avoir été extorquées à des informateurs intimidés par un enquêteur qui s'attribuerait ou à qui ils attribueraient un statut d'expert).

3.2.2 La nature des réponses

Les réponses dialectales sont parfois données en concurrence avec d'autres équivalents français considérés pourtant par les informateurs comme dûment dialectaux. Beaucoup de nos informateurs étaient dans l'incapacité de distinguer entre le dialecte et le français, ignorant la spécificité de l'un et de l'autre. À l'enquêteur de faire le tri, à moins qu'il n'enregistre toutes les moissons. La prise en compte d'observations de ce type m'est apparue sans intérêt dans une étude lexicale classique, puisque ces considérations sociolinguistiques dépendent, bien sûr, du niveau de connaissance très inégal du français standard, de la part des informateurs. Par ailleurs, on n'attend pas d'un atlas linguistique dialectal qu'il prenne en compte tous les usages linguistiques. Le vocabulaire français, bien souvent connu sinon employé, ne figure donc que si aucun équivalent dialectal n'a été recensé, puisque, dans la situation particulière des parlers d'oïl, il tient lieu à la fois de mot dialectal et de mot français. Mais lorsqu'ils ont été produits avec une prononciation dialectale, de nombreux lexèmes français ont aussi été recueillis et figurent donc dans l'atlas.

Quoiqu'il y paraisse, il est parfois difficile de distinguer l'argot du dialecte. Des mots argotiques, probablement ramenés des tranchées de la guerre de 1914-18, sont d'ailleurs souvent donnés dans une phonétique dialectale, quand ils ne trouvent pas eux-mêmes leur origine dans le dialecte. Certaines réalités sont particulièrement concernées. Pour le terme 'diarrhée', par exemple (carte 836), la distinction entre mots argotiques « modernes » et « anciens » pouvait être faite ; mais nous n'avons pas établi de discrimination entre dialecte et argot là où les informateurs n'en établissaient pas eux-mêmes.

3.2.3 L'ordre et la place des réponses

L'idéal aurait sans doute été d'établir un ordre de fréquence, correspondant à l'ordre dans lequel sont notées sur la carte les réponses synonymes. Mais le mot le plus fréquemment employé n'est pas nécessairement donné en premier et cet ordre varie selon les informateurs. Des enquêtes de fréquence peuvent difficilement se faire sur l'oral et nécessiteraient un corpus considérable, à peine envisageable dans le cadre d'une monographie. Enfin, nous l'avons souvent constaté, certains mots sont d'usage fréquent chez tel informateur alors qu'ils sont rares chez tel autre⁵. Nous avons donc renoncé à prendre en compte cette notion et l'ordre des réponses est noté de manière aléatoire ou non significative. Il est souvent purement et simplement contraint par la place disponible sous le point d'enquête.

Lorsque des réponses multiples ont été données dans un point, une virgule les sépare, à moins qu'elles ne soient placées l'une sous l'autre et réunies par une accolade. Le point-virgule est employé seulement lorsque deux notions sont réunies dans la même carte : il marque alors la séparation de la (ou des) réponse(s) pour chacune des notions, que la présentation soit verticale ou horizontale.

3.2.4 La lecture des aires à dominantes dégagées

Lorsqu'un même lexème apparaît dans plusieurs points contigus, il peut être noté en lettres grasses de corps supérieur et l'aire ainsi mise en évidence délimitée par un trait gras⁶. (Nous n'optons pour cette solution que si plus de deux mots ont une forme strictement identique, mais nos exigences étaient supérieures dans les premiers volumes). Ce tracé prend souvent l'allure d'une courbe dont les contours sont généralement arrondis par le logiciel de dessin. L'espace entre deux points étant nécessairement une zone non enquêtée, les limites d'une aire ne sont fixées que par les points qui la constituent. De même, lorsque deux aires se rejoignent, leur point de rencontre n'est pas déterminé par des enquêtes qui auraient été menées dans cette zone précise. Les réponses strictement identiques⁷ à

5. Ceci n'implique pas que nous renoncions à porter la mention « rare » à la suite de certains mots, comme nous le verrons plus loin.

6. Il arrive que l'aire inclue des lexèmes différents. C'est parfois le cas lorsque des îlots spécifiques apparaissent au milieu de vastes aires qu'il paraîtrait artificiel de distinguer.

7. Il va de soi que le moindre signe diacritique est pris en compte pour définir l'identité de deux mots.

celles qui figurent en gras ne sont pas notées, sauf si un ou des synonymes ont été donnés dans le point d'enquête en question. Elles sont alors remplacées par le sigle ~. C'est aussi le cas des locutions, pour la partie correspondant au mot en lettres grasses. Le sigle ~ peut alors être précédé ou suivi de la notation phonétique des mots qui diffèrent.

La délimitation des aires à dominantes dégagées n'est destinée qu'à faciliter la lecture des cartes. Nous reconnaissons qu'elle peut parfois induire une lecture reposant sur une analyse implicite. Mais chaque carte ainsi traitée peut être facilement redessinée selon des choix analytiques plus pertinents au yeux du lecteur.

3.3 Les notations métalinguistiques

Certaines figurent sur les cartes (ou dans les listes de mots) à la suite de la réponse. Elles concernent le genre et le nombre ainsi que la vitalité du mot.

– Genre et nombre des mots dialectaux reportés sur les cartes ne sont notés que s'ils diffèrent de ceux du mot de référence (en l'occurrence le titre de la carte).

– Si l'ordre des réponses ne tient pas compte de la fréquence, nous avons cependant porté la mention « rare » (r.) à la suite de certains mots, que nous avons eu de la peine à obtenir, car ils étaient peu disponibles à la mémoire des informateurs et ont nécessité plusieurs investigations. Nous avons pu aussi déterminer qu'un mot était considéré comme « vieux » (v.), lorsque les informateurs s'accordaient à dire qu'ils en avaient gardé la mémoire mais qu'il n'était plus en usage. Il faut reconnaître que les mots rares ou vieux sont souvent ceux qui concernent des techniques obsolètes et que c'est souvent aussi l'objet ou la notion qui le sont. La mention « récent » n'est pas portée sur les cartes, mais fait parfois l'objet d'un commentaire en marge comme pour *affourager* au point 20 (c. 785) ou *taur* au point 98 (c. 795). C'est aussi le cas pour « péjoratif » (789, 791, 795, ...). Enfin, nous signalons les mots dialectaux considérés comme français par les informateurs (c. 944 pour *corée* 'fressure', par exemple).

3.4 Les sigles

Ils sont utilisés dans les cartes pour préciser des emplois spécifiques d'un mot ou donner des indications ethnographiques : les usages du « lard rance avec sa couenne » (c. 942), par exemple. Ils comprennent une ou deux lettres et sont notés dans une police non phonétique et non italique. La même fonction peut aussi être remplie par les parenthèses (c. 785, 789, ...).

3.5 Les listes de mots

3.5.1 Celles qui comportent des données pour tous les points

Elles ont toutes fait l'objet d'une question et s'accompagnent, comme les cartes, d'une référence au questionnaire. Il s'agit de données dont la cartographie a paru de moindre intérêt, soit parce que la variation était faible, soit que la mise en carte présentât des difficultés.

3.5.2 Celles qui comportent des données partielles

Pour la plupart, elles n'ont pas fait l'objet d'une question. Il s'agit alors de données spontanées recueillies, par exemple, à l'occasion de réponses à d'autres questions. En principe elles n'apparaissent sous forme de listes que si elles comportent au moins trois éléments (ex. 781* 'conduire (une automobile)' ou 782* 'troupeau (de bovins)'). Les mots ou emplois isolés, qui peuvent se rattacher au même champ sémantique que la carte sont donnés sans classement : en marge de la carte 977 'fouiller à l'aide d'un bâton', on trouvera, par exemple, divers emplois locaux spécifiques de *digonner*, *ré mouver*, *ré mouquer*, *ravauder*, etc. Après la liste 'chandelle' (985*) sont notées les formes isolées recueillies pour 'chandelle de glace' et 'bougie' ; après la liste 'moucher la chandelle' (985*), on trouvera des attestations isolées de 'éteignoir', 'couler (en parlant d'une mèche de lampe à huile)', 'mouchette', 'elle coule (la chandelle)'.

3.6 Les marges

Elles contiennent des indications et commentaires aussi bien linguistiques qu'ethnographiques, certaines ressortissant aux deux types. Elles apportent aussi des précisions sur les réponses portées sur la carte. Au point 99, par exemple, l'informateur n'a pas donné de dénomination locale pour le *cornillon* (c. 808) « axe osseux qui sert de support à l'étui corné des ruminants ». La raison de cette absence de réponse est indiquée en marge : « quand elle a perdu une corne, en-dessous *ε é mwélaé* ».

3.6.1 La morphologie flexionnelle

Les singuliers ou pluriels spécifiques et la conjugaison, en particulier, font l'objet de rubriques marginales, chaque fois qu'il est nécessaire.

3.6.2 Les réponses sous forme d'énoncés

Certaines questions appellent des réponses sous forme d'énoncés, qui ne correspondent pas strictement au titre de la carte ou de la liste, comme en 817* 'ce qui montre que la vache va bientôt vêler', qui porte sur le

gonflement du pis de la vache : « elle fait de la mamelle », « elle se fait de la mamelle », « elle se fait un pis », « elle prend de la mamelle », « la mamelle lui vient », « la mamelle s'emplit », etc. De même pour les réponses complémentaires de 813* '(la génisse a été) saillie trop jeune' : « elle est pleine d'attrape », « elle a ramassé ça de son bon ménage », « elle a sauté le parc », « elle a fraudé ».

3.6.3 La phraséologie (dictons, proverbes, comptines, etc.)

Certains mots cartographiés font partie intégrante d'une phraséologie, qui est explicitée en marge (ex. : 541 'le bourdonnement des insectes et le tremblement de l'air au loin') ou intégrée au titre de la liste/carte (ex. : 554* 'un nuage qui arrive', 558* 'le temps est bas comme...'). Les locutions sont toujours rapportées dans des énoncés relevés sur le terrain (voir des exemples dans les marges des cartes 590, 592, 593). Les comptines faisaient souvent l'objet de questions, mais les dictons et proverbes ont été recueillis en énoncés spontanés. Les informateurs les citaient souvent à l'appui de leurs propos. Le dépouillement exhaustif des trois premiers volumes a permis de dénombrer les rubriques suivantes :

« Proverbes », « dictons » et « expressions proverbiales » : 61. Ex. : « Guéret mottu, poulain bourru, homme n'a jamais perdu » (68*) ; « L'auge est faite pour les cochons » : qui se ressemble s'assemble (788) ; « un bon dégel n'est jamais *kó* » (568*) ; « en juillet tout coucou devient émouchet » (672*).

« Formulettes » et « comptines » : 14. Ex. : « *sàprè rinyòlè jàmè jè n tè pàrdònè* » (469*) ; « arc-en-ciel de Saint-Martin, si tu passes dans mon jardin, je te coupe les boudins » (539*).

« Expressions toutes faites » : 2. Ex. : « gouleyant, dret en goût et justificatif », pour qualifier un bon cidre (282).

« Plaisanteries traditionnelles » : 22. Ex. : (Quand le temps s'assombrit) : « le soleil *i* tombe par morceaux » (553*). (D'un cheval rétif) : « il est franc comme dix-neuf sous » (884*).

« Devinettes » : 2.

3.6.4 Les données ethnographiques

Certaines font l'objet de relevés systématiques. Ex. : 108 'l'assolement', 534* 'ce qu'on voit dans la lune', 618 'animal imaginaire' (les farces faites aux naïfs). Ces observations peuvent être générales (ex. : 788* 'râtelier'), mais elles sont, dans la plupart des cas, localisées. La forme des objets, leur utilisation, les matériaux employés, la réalisation des travaux quotidiens, leur périodicité, etc. sont souvent décrits. De plus, les trois

premiers volumes comportent de nombreuses rubriques marginales de type ethnographiques :

– « médecine (populaire) » et « remèdes » : 53. Ex. : infusions de racines de bardane pour soigner les furoncles (374), graisse de poule pour soigner les engelures (564*).

– « croyances » : 38. (Mais elles ne sont pas toujours répertoriées ou même identifiées comme telles, mais souvent données comme des paroles rapportées. Certaines font, par ailleurs, l'objet de questions). Ex. : le tonnerre ne tombe jamais sur un érable (441*) ; si on laisse le trépied vide dans la cheminée, on peut faire tarir les vaches (973).

– « coutumes », « usages » : 12. Elles concernent, par exemple, l'usage de l'arrière-faix ou du colostrum, au vêlage (820, 821).

– « jeux » : 3.

3.6.5 Autres rubriques marginales

Des onomatopées, appellations plaisantes, expressions métaphoriques, mots employés par dérision, vocabulaire enfantin ou argotique sont parfois répertoriés comme tels, même si leur classement peut s'avérer discutable.

3.6.6 Les illustrations

Les illustrations ont été dessinées d'après les photographies prises sur le terrain. Elles sont abondantes dans les volumes 1 et 2, mais absentes du volume 3, malgré une riche iconographie recueillie sur le terrain, en raison des contraintes imposées par l'éditeur.

Conclusion

La notion de dialecte, dans les parlers du domaine d'oïl, ne peut se définir en synchronie que par rapport au français, dans sa variété populaire, sur un continuum où le basilectal est devenu, en Normandie, un point extrême de plus en plus problématique. Qui plus est, l'extension de ce continuum, entre basilecte et acrolecte, est très variable, de l'Avranchin au pays de Caux ou du plateau de Saint-André à La Hague, par exemple. C'est pourquoi l'un des objectifs de l'atlas est d'intégrer minutieusement, bien au-delà des réponses au questionnaire, aussi étendu qu'il puisse être, tous les écarts, notamment phonétiques, par rapport au français. Tout en se situant dans la perspective inévitable (et raisonnable) d'une lexicographie différentielle, l'ALN permet ainsi de mieux percevoir les parlers normands dans leurs usages réels des années 1970. Les faits, têtus, sont respectés, sans aucune extrapolation de quelque nature que ce soit, et le dialecte n'est

jamais envisagé comme « tout ou rien ». Nous sommes à la fois loin des fantasmes puristes de l'idéologie néo-jacobine pan-normande (où, pour ainsi dire, le centre serait aux extrémités) et de la dilution dans un hypothétique français régional aux contours élastiques en route vers une expression identitaire folklorisée.

Cette présentation aura permis, je l'espère, d'indiquer au lecteur ce qu'il peut attendre de la consultation de l'atlas, dont l'ambition est de permettre la compilation d'un véritable trésor des parlers normands (Brasseur 2005b). L'informatique permet ce type de projets évolutifs. Une ambition d'envergure pour les dialectologues des prochaines décennies ?

Références bibliographiques

Billy, Pierre-Henri. 1993. *Index onomasiologique des atlas linguistiques par régions (domaine gallo-roman), de l'Atlas linguistique de la France, du Französisches Etymologisches Wörterbuch XXI-XXIII*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail.

Brasseur, Patrice. 1980-... *Atlas linguistique et ethnographique normand*, t. 1 (1980), cartes 1-373 ; t. 2 (1984), cartes 374-779 ; t. 3 (1997), cartes 780-1068, Paris : Éditions du CNRS.

— 1973. « L'atlas linguistique normand après trois années d'enquête », in : *Annales de Normandie* XXIII-3, p. 253-263.

— 1999. « L'enquête dialectologique. Les atlas linguistiques », in : Louis-Jean Calvet et Pierre Dumont (sous la direction de), *L'enquête sociolinguistique*, Paris : L'Harmattan, p. 25-59.

— 2005a. « Enquêteur et enquêtés : l'enquête dialectologique en Normandie », in : Brigitte Horiot, Elmar Schafroth, Marie-Rose Simoni-Aurembou (éds), *Mélanges offerts au professeur Lothar Wolf : « je parle, donc je suis... de quelque part »*, Lyon : Centre d'études linguistiques Jacques Goudet (Hors série 2), Université Lyon III, p. 67-77.

— 2005b. « L'indexation de l'Atlas linguistique et ethnographique normand pour un trésor des parlers dialectaux », in : Johannes Kabatek / Claus D. Pusch / Wolfgang Raible (éds.), *Romanistische Korpuslinguistik II Korpora und diachrone Sprachwissenschaft / Romance Corpus Linguistics II Corpora and Diachronic Linguistics* [Freiburg-in-Breisgau, 11-13 septembre 2003], Tübingen : Narr, p. 163-175.

Brasseur, Patrice et Lepelley, René. 1970. *Questionnaire de l'Atlas*

- linguistique et ethnographique normand*, Caen : Université de Caen, 146 pages.
- Chaurand, Jacques. 1972. *Introduction à la dialectologie*, Paris : Bordas.
- Gilliéron, Jules. 1902. *Atlas linguistique de la France. Notice servant à l'intelligence des cartes*, Paris : Champion.
- Guerlin de Guer, Charles. 1900. *La dialectologie normande, organisation et méthodes*, Caen : Delesque.
- 1903. *Atlas dialectologique de Normandie*, 1^{er} fascicule : région de Caen à la mer, Paris : Welter.
- 1945. « Introduction à l'Atlas linguistique de la Normandie, du Maine et du Perche » [suivie d'une bibliographie], in : *Le Français moderne*, 1945-1/2, p. 19-68 et p. 249-269.
- Lechanteur, Fernand. 1946-47. « Principes d'une enquête sur certains caractères essentiels des patois normands », in : *Amicale normande*, déc. 1946, p. 16-19 ; juill.-oct. 1947, p. 11.
- 1948. « L'enquête en Basse-Normandie », in : *Le Français moderne*, p. 109-122.
- Loriot, Robert. 1967. *La frontière dialectale moderne en Haute-Normandie*, Amiens : Musée de Picardie.
- Ministère de l'Agriculture. 1970. *Recensement général de l'agriculture, inventaires communaux du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime*, 5 fascicules.
- Pop, Sever. 1950. *La dialectologie. Aperçu historique et méthodes d'enquêtes linguistiques*, Louvain, 2 volumes.
- Tuaillon, Gaston. 1976. *Comportements de recherche en dialectologie française*, Paris : Éditions du CNRS.